Le Trait d'Union

Petit périodique d'informations communales (n° 75 – décembre 2018)

L'édito du maire

Les décorations et les illuminations de Noël viennent enchanter notre village. Je remercie très chaleureusement tous les membres bénévoles du comité d'embellissement. Ils ont conçu et confectionné avec beaucoup de goût et d'originalité ce décor de fête en se réunissant tout au long de l'année chaque jeudi après-midi à la mairie. Leur dévouement a été reconnu et récompensé par le Comité départemental des médailles de la jeunesse et des sports et de l'engagement associatif avec la remise du Trophée du bénévolat le mardi 4 décembre dernier. Je les félicite pour cette distinction très méritée.

Je remercie aussi les personnels des services techniques ainsi que les commerçants et particuliers qui, nombreux, contribuent à cet effort.

Une autre distinction vient honorer notre commune avec l'obtention d'une première fleur au concours régional des villages fleuris.

Je remercie infiniment l'ensemble des membres élus et bénévoles du comité embellissement pour leur participation active aux réunions et à la définition des actions de fleurissement et d'embellissement des espaces publics de notre commune qui ont été reconnues au niveau régional.

Je vous souhaite à tous d'excellentes fêtes de Noël et du nouvel an. J'adresse une pensée fraternelle et amicale à celles et ceux qui connaissent des difficultés ou sont frappés par le deuil, la maladie ou la solitude.

J'aurai le plaisir de vous retrouver le vendredi 25 janvier prochain à 18 h 30 à la salle polyvalente pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Votre maire, Patrick Barnier

Décorations de Noël

Début décembre, les membres du comité embellissement ont installé leurs décorations de Noël. Ces parures ont été confectionnées au fil des années pour créer la magie attachée à cette période de l'année dans notre village.

Sur la place de l'église, une forêt de sapins ornés de nœuds couleurs or et argent fait l'admiration des petits et grands et ce, plus particulièrement de nuit, grâce aux éclairages. Les arbres de la place des commerces ont été couverts de rubans aux couleurs scintillantes. Les faons en bois ont retrouvé leurs places devant l'école pour la plus grande joie des enfants.

Encore merci au comité embellissement et aux employés municipaux qui ont aidé à leur installation.

Joyeuses fêtes de fin d'année à tous !

Informations diverses

Fermeture de la mairie

La mairie sera fermée du 22 décembre à 12 h au 26 décembre à 9 h et du 28 décembre à 17 h au 3 janvier à 9 h. Elle sera également fermée le samedi 5 janvier.

Recensement des jeunes à l'âge de 16 ans

Le recensement militaire de l'ensemble des jeunes filles et garçons âgés de seize ans est une obligation légale qui doit être accomplie à la mairie dans les trois mois qui suivent le seizième anniversaire. Cette démarche volontaire constitue une étape importante du processus de réalisation du jeune citoyen. Elle conditionne aussi l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique tels les épreuves d'examens scolaires ou le permis de conduire. Il s'agit donc d'une démarche civique essentielle qui peut exposer les jeunes administrés, et ce jusqu'à leur 25 ans, à des difficultés en cas d'inobservation du délai légal évoqué précédemment.

- s'adresser en mairie pour le recensement
- Pièces à fournir : pièce d'identité et livret de famille

✆ 02 48 50 88 60 ✉ mairiedeplaimpied@wanadoo.fr

Rappel réglementation sur le bruit

Tous les travaux de bricolage, de jardinage, de percussion sont règlementés. Les travaux bruyants ne peuvent être effectués qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- Les samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h.

Arrêté préfectoral n° 2011-1-1573 portant réglementation des bruits de voisinage dans le département

Le trophée du bénévolat

Le mardi 4 décembre 2018, les membres du comité embellissement qui participent au fleurissement de la commune ainsi qu'à la création et à l'installation des décorations de Noël ont reçu le trophée du bénévolat, une initiative du comité départemental des médaillés de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif.

Ce trophée récompense le volontariat de nos bénévoles qui depuis de nombreuses années ont choisi de s'investir et de donner de leur temps pour la mise en valeur des espaces publics et des aménagements paysagers de notre commune.

Merci à tous ceux qui œuvrent, ou ont œuvré, dans ce comité depuis plusieurs années.

Les lauréats primés sont :

Jacqueline Audousset - Patrice Bacquet (absent sur la photo) - Ginette Bretaudeau Brigitte Coupeau - Christiane Gaudard Marie-France Gonzales - Nathalie Haas Marie-Claude Legall (absente sur la photo). Béatrice Guillaumin, 5ème adjointe, représentait M. le maire Patrick Barnier.

Félicitations aux bénévoles du comité embellissement !

Ne pas jeter sur la voie publique – imprimé par nos soins

Première fleur pour Plaimpied-Givaudins

C'est désormais officiel, notre commune vient d'être récompensée pour son cadre de vie en obtenant sa première fleur.

Le 28 août dernier, le jury régional muni d'un dossier de présentation de la commune exposant à la fois le fleurissement et la démarche en termes de cadre de vie de la commune a procédé à une visite. L'attribution du label s'effectue sur plusieurs critères : l'animation et la promotion de la démarche auprès des habitants, la présentation du patrimoine végétal, la gestion environnementale et la qualité de l'espace public. C'est quelques mois plus tard que l'Association Régionale pour le Fleurissement a adressé un courrier à la commune lui annonçant l'attribution d'une première fleur.

Voici l'occasion de féliciter Thierry Tourancheau et Laurent Bonnin qui œuvrent toute l'année au fleurissement, à l'entretien des espaces verts et au maintien des espaces publics. Merci au comité embellissement très impliqué dans le fleurissement de la commune.

L'objectif est désormais de maintenir cette fleur, mais aussi d'en décrocher une deuxième. C'est le maire, Patrick Barnier, qui s'est rendu à Orléans le 6 décembre à la remise officielle du prix. Les panneaux « village fleuri » avec une première fleur seront installés aux entrées de la commune en 2019.

Aménagement des ronds-points

Les agents communaux ont profité de l'automne, période de plantation, pour mener à bien l'aménagement paysager des ronds-points. L'objectif est de fleurir pour rendre la zone de circulation plus agréable.

L'aménagement est végétalisé avec des rosiers couvre-sol roses et rouges pour un entretien minimum et minéralisé avec des gravillons décor de couleur rose corail.

Commémorations

8 mai 2017

Les manifestations patriotiques ont traditionnellement lieu dans notre commune.

Placées le plus souvent sous la présidence de Patrick Barnier, maire de Plaimpied-Givaudins, elles sont organisées par la municipalité avec les membres de l'association d'anciens combattants UNC Soldats de France et leurs porte-drapeaux.

Elles commémorent notamment le souvenir des enfants du pays, soldats morts sur les champs de batailles lors des deux grandes guerres mondiales. Leurs noms sont inscrits sur le monument aux morts de la place de l'église.

Si beaucoup d'entre nous n'ont pas leurs racines à Plaimpied-Givaudins, ces commémorations sont aussi le moment de penser plus largement, à toutes les victimes civiles et militaires tuées lors des différents conflits armés que la France a subis au siècle dernier, ainsi qu'aux soldats de l'armée française qui décèdent de nos jours sur les théâtres d'opérations extérieures. La plupart d'entre nous avons eu dans nos familles, à un moment donné de leur histoire, un parent touché par un évènement tragique lié à l'un de ces conflits.

Ces manifestations commémoratives, empreintes d'une certaine solennité, moments privilégiés du devoir de mémoire, permettent de ne pas oublier ce que peut engendrer la folie des hommes.

Les enfants des écoles sont très souvent associés à ce devoir de mémoire. Accompagnés par leurs enseignantes, ils participent tous, parfois en déposant une fleur, souvent en chantant l'hymne nationale en fin de cérémonie.

Solférino 19 juin 2018

Ne pas jeter sur la voie publique – imprimé par nos soins

Centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale

Cette année tout particulièrement, anniversaire du centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale, les enfants des écoles ont donné un témoignage poignant de ce que signifie le devoir de mémoire. Par leur présence et leurs participations actives avec les lectures de poèmes, de lettres de poilus, l'égrenage des noms des disparus portés sur le monument aux morts et les noms de trois soldats français tombés en 2018 en Afrique, cette année, la cérémonie du 11 novembre revêtait une émotion particulière.

Au-delà de la représentativité des délégations officielles civiles et militaires et des pompiers du centre de secours de Plaimpied, c'est avec fierté et émotion, notamment pour les plus anciens qui malheureusement sont de moins en moins nombreux, que l'on voit les enfants de notre commune participer à ces cérémonies accompagnées de leurs parents et leurs professeurs des écoles. Si la notion du devoir de mémoire doit perdurer, quel meilleur exemple que cette participation ?

L'histoire tragique du passé ne permettant pas toujours de tirer les leçons de la folie des hommes, il faut avoir à l'esprit qu'à l'occasion de ces cérémonies, au souvenir des militaires décédés ou même blessés, est associée également la mémoire des civils décédés ou même blessés, notamment lors des attentats terroristes perpétrés sur notre sol, qui marquent tristement notre actualité contemporaine.

Malgré ces moments de solennité face au souvenir d'évènements d'une gravité incomparable, c'est toujours avec plaisir et convivialité que les élus et les membres de l'association UNC Soldats de France vous accueillent autour du verre de l'amitié à l'issue de ces cérémonies.

L'association UNC Soldats de France de Plaimpied-Givaudins

L'association UNC Soldats de France de Plaimpied-Givaudins est présidée par Monsieur Norbert Prinet depuis le début de l'année. Il a eu l'honneur de se voir confier cette tâche après le retrait de Monsieur Roger Guéniau, président de l'association pendant 35 ans. Quelque chose comme plus de 300 cérémonies à préparer ou à organiser sur la commune, avec aussi les bons moments conviviaux qui suivent certaines de ces cérémonies, ou encore participer à celles dans le département voire au niveau régional ou national. Monsieur

Commémorations - suite

Guéniau qui, avec sept autres membres de l'association UNC Soldats de France sont les derniers témoins de la guerre d'Algérie dans notre commune.

Il est probable que le devoir de mémoire commence à porter réellement ses fruits car, l'un des derniers membres à être entré dans l'association est une jeune femme de 18 ans en la présence de Manon Thomas.

Liste des commémorations célébrées dans notre commune

25 avril	hommage aux déportés
8 mai	armistice de la deuxième guerre mondiale de 1939-1945, 2 morts originaires de Plaimpied-Givaudins, 567 000 morts en France, entre 60 à 80 millions dans le monde
18 juin	appel sur les ondes britanniques en 1940 du Général de Gaulle à le rallier en Angleterre pour reconstituer l'armée française
19 juin	commémoration Solférino, mort en 1940 de trois soldats du 5ème Bataillon de chasseurs à pied sur la commune au lieudit les Moées en défendant la retraite sur les lignes arrières de leurs camarades fuyant une colonne de blindés allemands qui franchissait l'Auron. À cette occasion, plusieurs délégations patriotiques se donnent rendez-vous à Plaimpied.
11 novembre	armistice première guerre mondiale1914-1918, 25 morts originaires de la commune de Plaimpied-Givaudins, 1,7 millions de morts en France, 18,6 dans le monde
5 décembre	journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie

Le 14 juillet est également une commémoration à part entière. Et si elle n'est pas empreinte de la même solennité, notre commune célèbre tout de même la fête nationale par une retraite aux flambeaux avec des lampions distribués aux enfants et le tir d'un feu d'artifices, la veille au soir dans le parc de la mairie.

Ligne de démarcation

Enfin, quelques mots sur la ligne démarcation qui passait dans Plaimpied et qui a été matérialisée en deux endroits par l'implantation d'un panneau historique.

Cette ligne de démarcation est devenue aussi un des symboles du devoir de mémoire. Notre commune sert notamment d'étape dans le département à l'Association Nationale des Anciens Combattants et Amis de la Résistance qui s'est donnée pour objectif de commémorer à sa façon ce devoir de mémoire, en organisant une randonnée cycliste et une randonnée pédestre sur l'ensemble de la ligne de démarcation traversant le Cher.

Cette année, une autre association l'USCCT chauvinois a également fait étape à Plaimpied.

Partis de Chauvigny dans la Vienne avec plusieurs jeunes filles et garçons et leurs accompagnateurs, ils ont été accueillis chez nous avec une petite cérémonie spécifique.

Ne pas jeter sur la voie publique – imprimé par nos soins

Journée citoyenne

Dans le cadre d'une journée citoyenne organisée par la municipalité le mercredi 24 octobre, 25 jeunes âgés de 11 à 16 ans sont partis sur Paris pour visiter l'Assemblée Nationale.

Reçu par le député de la circonscription Loïc Kervran, le groupe de jeunes a pu découvrir le fonctionnement de cette institution républicaine, son rôle et son importance. Une visite guidée des lieux a permis de découvrir la richesse patrimoniale du Palais Bourbon, avec son histoire, son architecture et ses peintures, comme celles du célèbre Delacroix. Les séances parlementaires n'ayant pas encore débuté, le groupe a pu accéder au lieu mythique qu'est l'hémicycle de l'Assemblée Nationale, où, avec l'intervention de M. Kervran, les jeunes ont découvert le rôle et les fonctions d'un député. La visite s'est terminée avec un échange de questions/réponses entre les jeunes et ce dernier. Une occasion exceptionnelle pour eux de comprendre l'importance de cette institution sur l'organisation citoyenne française.

Côté plus ludique, l'après-midi, les jeunes se sont rendus au Grand Rex, célèbre cinéma, où ils ont pu effectuer une visite interactive sur les particularités de ce lieu et découvrir les métiers du cinéma. Enfin, la journée s'est achevée par une croisière sur la Seine, à la découverte des monuments parisiens. Cette journée fût également l'occasion pour certains de découvrir pour la première fois la capitale. Une journée riche en découverte pour la jeunesse.

TNT

Le 29 janvier 2019, notre commune sera concernée par des modifications de fréquences de la TNT. Cette opération a pour objectif d'améliorer le système actuel.

Elle aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau : ils risquent de perdre une partie de leurs chaînes et devront donc, ce même jour, procéder à une recherche des chaînes pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes de la TNT après le 29 janvier 2019.

Selon l'Observatoire de l'équipement audiovisuel des Français, la moitié des foyers reçoit la télévision par une antenne râteau, sur au moins un poste du foyer.

Du côté du CCAS

Repas des Séniors

Dimanche 25 novembre, une cinquantaine d'invités était accueillie par la municipalité et le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) pour partager le traditionnel repas des Séniors réservé aux soixante et onze ans et plus.

Tout en discutant, les convives se sont installés autour des tables richement décorées ; ils se sont régalés de mets succulents proposés par notre traiteur local Monsieur Content en présence de notre Maire Patrick Barnier et des membres du CCAS.

Moment de convivialité et d'émotion où beaucoup de souvenirs étaient évoqués.

Cette journée passée dans le plaisir d'être ensemble s'est terminée avec Isabelle et ses trois musiciens.

Paniers gourmands

C'est une tradition annuelle à Plaimpied-Givaudins :

Pour les fêtes de fin d'année, les Séniors de soixante et onze ans et plus ont le choix entre un repas ou la remise d'un panier gourmand offert par la municipalité et le CCAS. C'est ainsi que le 5 Décembre, à la salle des fêtes, une vingtaine d'invités s'est retrouvée pour partager un moment de convivialité.

Autour des tables bien décorées ils ont dégusté les gâteaux préparés par les membres du CCAS (sans oublier café, cidre rosé, infusions et jus de fruits). Après avoir bien discuté, chacun s'en est allé dans sa chaumière avec son panier gourmand sous le bras, panier préparé par les Caves du Haut Berry.

Les personnes n'ayant pas pu se rendre au goûter recevront à partir du 6 décembre leur panier en mairie et, pour celles à mobilité réduite, par les membres du CCAS.

Ne pas jeter sur la voie publique – imprimé par nos soins

Banque alimentaire

Cette année, le CCAS a participé à la collecte nationale de La Banque Alimentaire. Notre supérette « 8 à Huit » s'est associée à cette action.

Dès le vendredi, vous avez pu déposer vos dons dans le caddie du magasin. Nous adressons tous nos remerciements à Loetitia Poiron, gérante de ce magasin. Le 1er décembre, sur la place des Commerces, vous avez pu rencontrer les membres du CCAS qui collectaient les dons.

Á Plaimpied-Givaudins, nous avons recueilli environ quatre-vingt-dix kilos de marchandises : denrées qui vont améliorer le contenu des colis des bénéficiaires locaux.

La municipalité et le CCAS remercient tous ces généreux donateurs.

Dans vos jardins

Mise à disposition de broyeurs à végétaux

Nettoyer son jardin, tailler la haie… cela signifie aussi se débarrasser des végétaux coupés. Pourquoi ne pas opter pour une solution pratique, rapide mais aussi écologique en broyant vos végétaux ?...

La mise à disposition de broyeurs électriques est proposée depuis janvier 2018 par Bourges Plus. Le service est gratuit et s'adresse à tous les habitants de la Communauté d'Agglomération de Bourges. Seul impératif être majeur, signer la convention de mise à disposition et fournir les pièces demandées : une copie de sa pièce d'identité, une copie d'un justificatif de domicile datant de moins de trois mois, une attestation d'assurance en responsabilité civile.

Vous devez prendre rendez-vous, avant de venir retirer l'appareil en remplissant le formulaire disponible dans toutes les mairies de l'agglomération ou sur www.agglo-bourgesplus.fr.

Le prêt peut aller d'une journée à 7 jours maximum. Une sensibilisation au bon usage et aux bonnes pratiques est proposée à chaque remise de l'appareil. Dix modèles sont proposés, de 2 tailles et 2 puissances différentes selon vos besoins. L'usager s'engage à ce que le broyat obtenu soit utilisé en paillage ou dans le composteur, ou donné à un tiers mais pas déposé en déchèterie. Autrement dit : le paillage, pour une pratique du jardiner naturel !

Renseignements au 0800.89.77.30

Formulaire de réservation disponible sur www.agglo-bourgesplus.fr, en mairies

ou au 4 boulevard de l'Avenir à Bourges.

Infos déchets

Bourges Plus, au titre de ses actions dans le cadre du Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD) met à disposition gracieusement à la mairie:

- Pour le compostage : bioseau, aérateur, guide
- Pour l'utilisation de sacs réutilisables : sacs réutilisables

Ne pas jeter sur la voie publique – imprimé par nos soins

© Jean-Luc Coupeau

Nourrissage des oiseaux

L'hiver est la saison la plus difficile pour les oiseaux où il fait froid ce qui diminue nettement la disponibilité de la nourriture. Les sols durs et gelés empêchent d'attraper les vers qui sont enfouis dans le sol et les graines sont souvent rares.

En les nourrissant, vous aidez ces petits oiseaux mais attention, si vous ne respectez pas quelques règles, vous pouvez causer plus de dégâts. Il y aurait tellement de choses à dire autour de ce sujet, nous allons donc voir ici quelques règles d'or essentielles.

Période de nourrissage

Il est préférable de nourrir les oiseaux aux premières gelées et d'arrêter progressivement à l'arrivée du printemps.

Quelle nourriture ?

La nourriture la plus importante sont les graines de tournesols (qui n'ont pas subi de traitements chimiques de préférence). Elles sont appréciées par de nombreuses espèces comme le Verdier d'Europe, le Pinson des arbres, le Chardonneret élégant, le Tarin des aulnes, les mésanges, etc. Plusieurs oiseaux affectionneront aussi les fruits mûrs déposés sur le sol comme les merles et les grives.

Règles d'or à respecter

La règle la plus importante est de nettoyer et désinfecter les mangeoires régulièrement afin d'éviter la transmission de maladies par les fientes ou les restes d'aliments. Les sites de nourrissage sont des zones de rassemblement entre les oiseaux et ils peuvent contracter plus facilement des pathologies (salmonellose, etc.).

Les mangeoires à plateaux sont plus exposées à ces risques contrairement aux distributeurs automatiques. Chaque année, nous avons des constats de mortalité de Verdiers d'Europe au début du printemps sur des sites de nourrissage. En effet, avec la chaleur, la prolifération des bactéries est encore plus importante.

Dans tous les cas, si vous avez un jardin, n'hésitez pas à laisser des espaces naturels où les oiseaux trouveront naturellement de la nourriture : tas de feuilles, zones non tondues à l'automne, arbustes et plantes qui produisent des baies et des graines à cette période comme le lierre par exemple.

Dans vos jardins - Mémo

8 règles d'or pour un bon nourrissage

1. Ne jamais mettre la nourriture en trop grande quantité pour éviter qu'elle ne moisisse et empoisonne les oiseaux. Installer des distributeurs à graines en cas d'impossibilité de nourrissage quotidien
2. Changer l'eau des abreuvoirs régulièrement, les oiseaux ont soif même en hiver et ils ont besoin de se nettoyer le plumage
3. Nettoyer très régulièrement les mangeoires
4. Tenir les graines à l'abri de l'humidité
5. Ne pas donner d'aliments salés
6. Placer les graines et les mangeoires hors de portée des prédateurs, il ne faut pas que les chats aillent s'y nourrir... d'oiseaux !
7. Privilégier l'apport de nourriture pendant les grands froids et ne pas arrêter le nourrissage tant que le froid perdure
8. En cas de découverte de mortalité suspecte, stopper immédiatement tout apport de nourriture et désinfecter la mangeoire et ses environs.

Les beaux jours sont passés! La lecture peut vous permettre de vous évader quand même ...
La bibliothèque vous informe que de nouveaux livres ont été récemment mis en rayon.
Découvrez- les et n'hésitez pas à passer à la bibliothèque pour les emprunter.
Horaires d'ouverture : mercredi de 15h30 à 18h; jeudi de 15h30 à 17h30; samedi de 10h à 12h

Ne pas jeter sur la voie publique – imprimé par nos soins

Café littéraire à la Bib de Plaimpied

Comme à chaque réunion (la 11ème !), grand succès jeudi 8 novembre à 20h à la bibliothèque où les participants ont pris beaucoup de plaisir à échanger leurs impressions sur le livre de Laetitia Colombani "La Tresse".

La prochaine réunion aura lieu le jeudi 24 janvier autour du livre "le 4e mur " de Sorj Chalandon .

Contes de Noël

En décembre, la bibliothèque a revêtu ses habits de fête avec le Père Noël et sa hotte remplie de peluches, le sapin original décoré de mille boules scintillantes.

C'est la Magie de Noël…

Samedi 8 décembre, Christiane, Nicole, Martine et Françoise ont accueilli une douzaine d'enfants accompagnés de leur famille.

« Qu'il est doux, qu'il est doux d'écouter des histoires…

À tour de rôle, nos conteuses ont fait chanter les mots et les phrases des histoires de Noël.

Toutes ces petites têtes blondes étaient à l'écoute sans oublier les grands.

Francine a offert des papillotes ainsi que des marque- pages à colorier. Un moment chaleureux à la bibliothèque.

« Moment à renouveler » nous ont dit les personnes présentes ainsi que les enfants.

Du côté du CACPG

La Caisse d'Allocation Familiale de Cher – a accordé, fin 2016, l'agrément d'EVS (Espace de Vie Social) au CACPG – Club Artistique et Culturel de Plaimpied-Givaudins, affilié à la Fédération Départementale des Foyers Ruraux du Cher– pour une durée de 4 ans.

Le CACPG répondait déjà aux critères d'un EVS, c'est-à-dire être :

- un espace de vie social
- un lieu de proximité à vocation globale familiale et intergénérationnelle. L'espace de vie social accueille toute la population en veillant à la mixité sociale
- un lieu d'animation de la vie sociale qui permet aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leur projet.

Son action se fonde sur des valeurs et des principes :

- le respect de la dignité humaine
- la laïcité, la neutralité et la mixité
- la solidarité, la participation et le partenariat.

Au cours de l'année 2018, plusieurs actions ont été réalisées ou aidées : par exemple, des stages de percussions et de peinture sur porcelaine, l'orchestre de l'école de musique, une activité " domotique" pour les collégiens, une baisse des cotisations les plus élevées et bientôt un achat groupé de places de cinéma ….

Le CACPG désire encore valoriser d'autres initiatives de ses membres ou des habitants et s'ouvrir vers d'autres associations ou institutions (CCAS, MDJ …) de Plaimpied-Givaudins. Aussi, il est en attente d'initiative ou de projet que vous aimeriez réaliser et qu'il est prêt à aider techniquement et financièrement dans leur fonctionnement.

C'est dans ce contexte que la CAF, fin 2017, a convié deux membres du CACPG à suivre sa démarche du " parcours des habitants ". À l'issue de cette démarche, elle leur a remis le 21 septembre 2018 le livret de " Reconnaissance des compétences " dans un parcours de participation bénévole en présence de Patrick Barnier, maire de Plaimpied-Givaudins.

Ne pas jeter sur la voie publique – imprimé par nos soins

Du côté des associations

Médaille d'Or (de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif)

bien méritée pour Dédé Blain

ASPAPG, ARESBEL, Tortues… en tant que co-fondateur, président, secrétaire, ramasseur de pommes et de sarments, constructeur de feu de Saint Jean… ses casquettes sont multiples. Depuis 43 ans, il n'a eu de cesse de mettre en valeur l'énergie de notre belle commune et d'en faire valoir ses forces vives dans de nombreuses manifestations.

Très connu et reconnu dans le domaine de la randonnée pédestre et des brevets Audax, il a porté haut et loin ses valeurs d'amitié et de convivialité. De "Flèches" (Strasbourg-Plaimpied-Givaudins, Angers-Plaimpied-Givaudins) en marche d'exception (1er détenteur d'un brevet de 200 km en 40 h à Mantes-la-Jolie), c'est pourtant sur les randonnées du Val D'Auron et de Printemps que s'illustrent au niveau local son sourire et son dynamisme.

D'ailleurs, il vous attend le 6 janvier sur la Randonnée du Val D'Auron pour arroser sa médaille !

Bravo Monsieur Blain !

Ateliers d'écriture - Autour du court

En novembre et décembre, l'association Autour du court, a organisé deux séries d'ateliers d'écriture inédits.

Le premier s'est tenu dans le cadre de l'exposition *Softpower* organisée par le Transpalette, centre d'art contemporain à Bourges. Cette présentation d'œuvres d'art contemporain en tissu provenant de musées et galeries renommés a été la source d'inspiration des exercices de l'atelier. Cette exposition est visible jusqu'au 19 janvier 2019 au 26 route de la Chapelle.

L'association a été également invitée le 1er décembre au 1er salon des livres des Bordes organisé par 4 étudiantes de l'IUT d'Issoudun en licence pro Communication et valorisation de la création artistique. Elle a présenté ses activités aux auteurs et visiteurs présents et proposé trois ateliers le long de la journée.

Marché de Noël - Pirouette-Galipette

L'association Pirouette-Galipette organisait le 2 décembre dernier un marché de Noël à la salle polyvalente. La quinzaine d'exposants présents proposait des stands de bijoux, bougies, couture, jeux de société, alimentation… dans une ambiance familiale.

Tout au long de la journée, les visiteurs sont venus nombreux découvrir les différentes créations.

Sur l'agenda

Dimanche 6 janvier

Randonnée pédestre du Val d'Auron – Les Tortues de Plaimpied-Givaudins

Vendredi 25 janvier

Vœux du maire – 18 h 30 – Salle polyvalente

Samedi 26 janvier

Saint Blaise – 18 h messe – défilé de la Givaudine et vin d'honneur salle des fêtes – 21 h dîner dansant salle polyvalente – Comité des fêtes

Samedi 9 et dimanche 10 février

"Matière à créer" – Salon et puces des loisirs créatifs – salle polyvalente – Atelier aux 1000 facettes

Buste de Marianne

Le vendredi 26 octobre dernier à la salle du duc Jean à Bourges, le président du Sénat, Gérard Larcher a remis un buste de Marianne à une cinquantaine de communes du Cher dont Plaimpied-Givaudins. Ce projet a vu le jour à l'initiative du sénateur François Pillet et de sa suppléante Marie-Pierre Richer.

C'est un grand honneur que le modèle de cette Marianne ait été conçu par une artiste habitant notre commune, Christine Lambert, qui anime notamment la section poterie-modelage du CACPG. Les bustes ont été fabriqués par la société Avignon Ceramic à Bruères-Allichamps.

Ce buste trônera bientôt dans la salle du conseil et des mariages de notre commune mais aussi au Sénat et au Conseil départemental.

Incivilités

Vol de sapins de Noël

Deux grands sapins ont été dérobés devant l'abbatiale et l'école. Le comité Embellissement comme les agents techniques qui travaillent chaque année à la décoration de notre commune en sont profondément désolés.

Faux vendeurs de calendriers

Vous pouvez vous prémunir contre ce démarchage avec quelques conseils simples :

- Ne faites jamais entrer un inconnu
- Exigez la présentation d'une carte professionnelle
- Vérifiez le logo de l'institution
- Passez l'information aux personnes âgées ou isolées
- Signalez tout comportement suspect au 17

Ne pas jeter sur la voie publique – imprimé par nos soins